

La [COLLECTIVITE TERRITORIALE DE CORSE](http://www.collectivite-teritoriale-de-corse.fr) / T : 04.95.51.64.64 (siège à Ajaccio) vient de lancer un appel à projet « Efficacité énergétique des bâtiments ». Celui-ci, qui propose diverses aides aux futures maîtres d'ouvrages se décline en trois volets. Le premier concerne les constructions neuves BEPOS ou passives ; le second les rénovations globales BBC ou BBC compatibles ; le dernier enfin les procédés de construction rénovation à faible impact Carbone. www.corse.fr